



PARUTION TRIMESTRIELLE
www.fjm.ch

N°70

BULLETIN
DE LA

fjm

FÉDÉRATION
JURASSIENNE
DE MUSIQUE



*Le Domaine
de la
Cave communale d'Yverne*

Le Quotidien
JURASSIEN

 **CALANDA**
*brassée avec l'eau pure
de source alpine*

MIBA



MA BANQUE

L'hypothèque JuraFamille.

Votre projet de vie prend forme avec des avantages exclusifs. Economisez jusqu'à CHF 10'000.- la première année. Renseignez-vous au 032 465 13 01.

JuraFamille

Hypothèque  **BCJ**

Hertzeisen SA

*Le mazout
Le bon choix!!!*

**MAZOUT-CHAUFFAGE
DIESEL-CARBURANT**



CP 18 - 2855 Glovelier - Tél. 032 426 69 47 - Fax 032 426 63 66 - info@bitusag.ch - www.hertzeisen-combustibles.ch

Jean-Marie Paupe

Bitusag SA

**Produits bitumineux
Enduits superficiel (Styrelf 103)
Collage Emulsion Laque**



CP 6 - 2855 Glovelier - Tél. 032 426 77 94 - Fax 032 426 83 55 - info@bitusag.ch - www.bitusag.ch

Dans son rapport annuel, notre président, Philippe Garbani, a évoqué l'objectif prioritaire du Comité Central : une réflexion active sur des méthodes de Recrutement – Formation – Intégration – Fidélisation des jeunes musiciens, ainsi que sur les conditions optimales de formation continue.

Nous ne sommes pas les seuls à être préoccupés par cette problématique difficile, à l'image de l'ASM en premier, puis des associations cantonales romandes et tessinoise. Celles-ci ont soutenu la création d'une commission romande de musique qui a planché toute une année sur le sujet. Vous découvrirez dans ces pages le résultat de leur étude, ainsi que d'autres éclairages pertinents qui peuvent aider votre société à conduire une réflexion dans sa manière d'être face aux jeunes (et moins jeunes) musiciens. Vous trouverez aussi quelques pistes à explorer et à développer pour faire évoluer votre société.

Les spectaculaires résultats du CJSE sont un encouragement indiscutable à soutenir la recherche de la qualité musicale, technique et interprétative ; c'est bien par la qualité de nos prestations que nous donnerons envie à ceux qui nous écoutent de rejoindre nos rangs.

Des initiatives intéressantes voient le jour sur le territoire de la FJM. Oliver Marquis a par exemple mis sur pied des cours de perfectionnement pour adultes qui rencontrent déjà leur petit succès : la formation d'adultes pourrait contribuer à nous sortir de nos difficultés

d'effectifs. Antoine Voisard et Markus Zwahlen, au sein de la FFA, sont en train de créer une vidéo pour et par les jeunes musiciens, destinée à la promotion de notre art dans les écoles. Cette vidéo pourrait devenir un outil percutant et irrésistible pour recruter de jeunes futurs passionnés.

Enfin, en 2016, le Fond Romand de composition va commander une pièce spécialement destinée à la présentation des divers instruments qui composent un ensemble à vent. Voici encore un outil alléchant !

Chez nos cousins chanteurs, en mal d'effectifs aussi, une association romande de soutien aux chœurs d'enfants et de jeunes vient d'être créée, dans le but de favoriser les synergies entre ces chœurs au niveau romand. Cette association a mis sur pied un événement d'envergure : le concert *Etoile d'Or des enfants » (Payerne, le 18.12.2014). 33 chœurs vont y interpréter 20 œuvres inédites, spécialement créées (textes et musiques) pour eux par des auteurs romands, et dont l'une sera interprétée par les 1400 chanteurs réunis ! Cette association sponsorise toute initiative visant à la rencontre entre chœurs.

Qui a dit que dans notre petit coin de Romandie, il ne se passe rien ?

Sur ces belles perspectives, je vous souhaite une agréable lecture.

Pierrette Ponsart, comité central

secrétariat permanent FJM :	☎ 032 481 18 47 ou 079 466 95 77
Rue des Préjures 10, 2710 Tavannes	e-mail : fjm@bluewin.ch
pour toute question relative au bulletin d'informations FJM : s'adresser au secrétariat	
permanence : mardi et jeudi de 17h00 à 19h00	

Le présent bulletin est adressé à tous les musiciens des sociétés de la FJM. Tirage : 2'000 exemplaires

MATERIAUX SABAG SA

Votre spécialiste en
musique avec atelier

- Instruments neufs/Occasion
- Réparations, adaption sur mesure
- Location, location-vente, Partitions
- Le plus grand choix dans toutes les marques



Krebs Musik S.A. 17, rue des Tanneurs

2500 Bienne 3 ■ Tel. 032 322 93 13

■ www.musik-krebs.ch ■ info@musik-krebs.ch

EJCM

Ecole Jurassienne
et Conservatoire
de Musique

En
avant...
la musique!

RÉGIONS:

DELÉMONT
AJOIE
FRANCHES-MONTAGNES
MOUTIER

Promenade 6, 2800 Delémont
Tél. 032 422 11 35, Fax 032 422 24 70
Courriel: ejcm@bluewin.ch

**INSTRUMENTS A VENT
& PERCUSSION**



- Vente
- Location
- Service
- Réparation

*Un service de qualité
et personnalisé*

Jolimont 30 2800 Delémont

032/422 25 26 www.willymusic.ch

Reflets Fête jurassienne de musique 2014



© Christine Dobler

Les vainqueurs des trois challenges FJM:
L'Ancienne de Courgenay, EC Concordia
Mervelier et EC La Covatte Coeuve



© Jean-Claude Lièvre

Cérémonie de la remise de la bannière



© Jean-Claude Lièvre



© Jean-Claude Lièvre

Concours de marche dans la rue
principale de Vicques

Un grand bravo aux organisateurs et à toutes les sociétés participantes. Tous les résultats sont sur le site officiel de la Fête jurassienne de musique ainsi que sur le site de la FJM. Plus de pages seront consacrées à cette magnifique manifestation dans le prochain bulletin.

Associations cantonales romandes et tessinoise

Réunion des 29 et 30 mars 2014

C'est la FJM qui a organisé la traditionnelle rencontre des associations romandes et tessinoise durant le dernier W-E de mars. Le comité organisateur, composé des membres d'honneur de la FJM et présidé par Gérard Cattin, a choisi le merveilleux cadre des Franches-Montagnes et du Parc régional du Doubs pour recevoir nos voisins.

Comme d'habitude, le samedi a été consacré à la préparation de l'AD de l'ASM du 26.04.14 à Glaris. L'ordre du jour est traditionnel, sans événements particuliers, mais deux points doivent cependant être relevés : à propos du budget, les comités centraux souhaitent qu'une planification financière à moyen terme soit présentée, sous forme de plan quadriennal, comme cela a été demandé il y a déjà deux ans, afin voir plus de continuité dans la gestion. La question du partenariat se pose : actuellement, on constate qu'il n'y a pas de retour pour les sponsors, les membres de l'ASM ne sont pas touchés et la visibilité pour les membres n'existe pas. Quel serait le partenaire idéal pour l'ASM ? Peut-on trouver le moyen d'être plus visibles, et donc efficaces ? Faut-il augmenter les cotisations pour y arriver ? Les comités centraux désirent proposer au Comité Central de l'ASM de chercher quelles activités peuvent être « vendues » aux sponsors et quelle visibilité cela nous donnerait. Sachant que les sociétés ou entreprises locales accordent du sponsoring aux sociétés locales, il faut faire cette analyse au niveau fédéral.

L'autre point qui nous a beaucoup préoccupés durant cette journée est l'avenir du directoire de l'ASM. Celui-ci se présente sous la forme de deux « ténors » et d'un secrétariat général. Ces deux personnes définissent par elles-mêmes l'entière de l'ASM, les autres étant sous leurs ordres. La législature actuelle est en place jusqu'en 2017. A l'heure actuelle, aucun des deux « ténors » n'est démissionnaire. Or ces deux personnes ne supportent pas les critiques, qui devraient être considérées comme constructives, ni les nouveautés. Et pour eux, tout fonctionne pour le mieux.

Tout le monde s'accorde pour dire que toute l'activité de l'ASM devrait être gérée sous forme de projets à répartir entre les membres du CC. Cela nécessite une réorganisation des organes centraux. La relève devrait par exemple être liée au plan financier quadriennal. Il faudrait aussi imposer des limites de mandats au sein des organes supérieurs (à introduire dans les statuts, qui devraient dès lors être modifiés). Il apparaît essentiel de se préparer pour 2017, avoir des personnes à proposer, s'approcher des autres associations cantonales afin d'être en force pour appuyer nos revendications. Il faut d'abord créer un groupe de réflexion pour modifier le mode de travail du directoire, pour en améliorer l'efficacité, car personne ne voudra l'intégrer dans le système de fonctionnement actuel. En résumé, il doit se passer quelque chose en 2017.

Donc en 2014, le travail de réflexion doit être entamé afin d'aboutir en 2015. Un groupe de réflexion doit être constitué au niveau suisse, et englober la Suisse alémanique. Il doit démarrer cette année, mais en utilisant toute la diplomatie nécessaire afin de ne pas mettre en danger la Fête Fédérale de 2016. Si la création de ce groupe de travail s'avère impossible en 2014, notre association romande préparera une lettre dans les délais (31 décembre 2014) pour que la question soit considérée à l'AD de 2015.

L'après-midi, les membres de la toute jeune commission romande de musique mise sur pied lors de notre dernière rencontre au Pâquier, ont fait part du résultat de leur travail : un flyer a été réalisé, destiné aux sociétés, par le biais des écoles de musique et conservatoires. Ce flyer s'intitule « recrutement, formation, intégration, fidélisation ». Pour l'élaborer, chaque personne est allée trouver les sociétés et a posé des questions sur leur mode de fonctionnement. Ils ont ensuite compilé toutes les réponses en un catalogue d'idées et de suggestions.

Ils les ont également mis en ligne sur leur site www.musiquesromandes.ch, avec plein d'infos sur la formation et la formation continue.

Pour 2014, le concours du Fonds de composition a été annulé : parmi les seules 4 compositions reçues, une était trop longue, et trois trop pleines de fautes. Pour 2015, le comité va commander une composition à Tony Che-seaux : une pièce d'ouverture de concert, pièce qui sera offerte à toutes les sociétés, pour relancer le tournus. Pour 2016 ou 2017, le comité désire faire monter une pièce de 20 minutes destinée à la présentation des instruments qui composent un ensemble à vents. La possibilité d'utiliser cette pièce pour des présentations spécifiques sera offerte aux écoles de musique.

Monique Pidoux, nouvelle secrétaire de l'ARMP, relate que, suite à la démission du président Bernard Cintas, et du secrétaire, Marcel Vernay, le comité se trouve amputé de présidence. La personne pressentie, Willy Jacques, issu du monde des chœurs, a accepté d'intégrer le comité mais a refusé la présidence. Le comité a toutefois été renforcé par Michel Rey (ACMV) et Denis Etienne (ARMA). L'actuel caissier, Philippe Schori (ACMN) sera démissionnaire en octobre 2014. Monique assume le lien entre le comité de l'ARMP et le festival. Celui-ci est de plus en plus reconnu dans le monde des musiques populaires. Pourtant la pérennité du festival n'est de loin pas garantie si le comité de l'ARMP ne s'étoffe pas plus. D'ailleurs Monique démissionnera si aucun président ne se profile au 4 octobre 2014. Quant au festival 2014, la programmation sera bouclée au 31 mars. Il manque dramatiquement de bénévoles pour encadrer tous les musiciens et accueillir les festivaliers.

Du côté des responsables des vétérans, les débats ont essentiellement porté sur les livrets ASM. Chaque association a son propre système de gestion. Pour la plupart, le livret est

envoyé neutre et doit être retourné pour signature.

Le libre choix de l'âge d'entrée dans une société est laissé aux associations. L'ASM n'y met pas de restriction. En général, le contrôle des livrets s'effectue avant le concours en salle, lors des fêtes cantonales. Pour certains, ce contrôle est sporadique. A partir de 2014, l'ASM ne délivre plus de diplôme pour les vétérans de 70 ans. Enfin, la commission des vétérans souhaite que les fanfares des vétérans adhèrent à leur association cantonale.

La soirée s'est passée dans la décontraction. Pour l'agrémenter, le groupe « les Délices de Suzie » a su présenter un choix de musique légère. Chaque comité romand a dû se présenter sous un thème-défi. Pour la FJM, c'était sous le thème « Le cheval Vaillant », Neuchâtel « les pêcheurs », Vaud « les randonneurs », Genève « les sorciers », Valais « les contrebandiers », Fribourg « les moines » et le Tessin « les douaniers ». Après le dessert, place à Antoine Flück jusque tard dans la nuit.

Après une courte nuit due au changement d'heure, la matinée a été animée par M. Georges Cattin, organiste et conférencier de talent dans le village du Soubey. Les explications sur la région du Doubs furent très instructives pour tous les participants. Sa conférence se termina par une petite marche américaine à l'orgue de l'église du village.

Durant l'apéritif offert par la commune de Soubey, nous avons eu l'occasion d'écouter la fanfare «La Montagnarde d'Epauvillers ». Ce concert fut vivement apprécié par le public présent. Le repas s'est déroulé dans le village d'Epauvillers, servi par la fanfare. Rendez-vous est pris pour 2015 dans la région du Lötschental.

Pierrette Ponsart et Eric Guenin, comité central



Les représentants des commissions de musique en plein travail



Rapport en séance plénière écouté très attentivement



La Musique-Fanfare des Pommerats a agrémenté l'apéritif, après les séances



Accueil des délégués cantonaux par la Fanfare La Montagnarde d'Epauvillers

Challenge Jurassien pour solistes et ensembles - Première édition à Courgenay

Après 25 éditions à Fontenais, le CJSE migre à Courgenay. Cette édition est marquée par quelques innovations telles que l'horaire de chaque participant dans le livret de fête. La catégorie "Slow Melody Contest", créée l'année passée, a été reconduite afin de permettre aux plus jeunes musiciens de prendre part à la fête.

La Fanfare L'Ancienne de Courgenay a commémoré en 2014 le 150^e anniversaire de sa fondation. C'est pour elle un honneur, dans sa 151^e année d'existence de reprendre le flambeau dans l'organisation de cette manifestation annuelle maintenant bien ancrée dans les moeurs musicales jurassiennes. Le comité, présidé par Pacal Berberat et composé de 7 membres, dont 6 anciens participants, voire vainqueurs du CJSE, se réjouit de pérenniser la manifestation et vous invite à vous inscrire en ligne dès le mois d'octobre pour l'édition 2015 qui aura lieu le samedi 7 mars 2015. Merci de penser au délai d'inscription fixé au 31 décembre 2014 !

Les solistes

66 solistes s'étaient donné rendez-vous sur la scène de Courgenay, le matin, dès 9h00. Cette année, c'est à nouveau Emile Sanglard

qui remporte de main de maître (99 points sur 100) le titre pour la deuxième année consécutive, à la Clarinette Sib, avec « Sonate pour Clarinette et Piano - Mvmts 3 & 4 » de Camille Saint-Saëns. Du côté des cuivres, Jeremy Kummer, au corne, a mis tout le monde d'accord en remportant à la fois les qualifications et la finale avec « Adventure Quest » du compositeur valaisan, Bertrand Moren.

Les ensembles : une catégorie très disputée

Chez les ensembles, la concurrence a été rude. Le MUGS Brass Quartet s'est imposé de haute lutte. En effet, après avoir fini 2^e des qualifications, à 3 points des gagnants du niveau difficile, les musiciens du MUGS passent à la vitesse supérieure en finale pour l'emporter. The MJC Boys Band a remporté pour la deuxième année consécutive le titre chez les Junior-e-s.

Toutes les compétitions ont été suivies par plus de 500 personnes. La fanfare organisatrice fera un bilan durant le mois de mars et proposera des améliorations pour l'année prochaine.



Jeremy Kummer



Emile Sanglard

CJSE - les résultats

Bravo à toutes et à tous !

Slow Melody Contest - Planche des prix :				
Cuivre	1 ^{er} Rang	Chèvre Antoine	Cornet sib	
Cuivre	2 ^e Rang	Lab Ninon	Cornet sib	
Concours jurassien pour solistes et ensembles - Premiers prix :				
Cuivre	Difficile	Kummer Jeremy	Cornet sib	
Bois	Difficile	Sanglard Emile	Clarinette	
Ensemble	Difficile	Ostfold Brass Quartet		
Percussion	Junior-e-s	Berberat Michael	Batterie	
Bois	Junior-e-s	Beuret Thomas	Saxophone alto	
Cuivre	Junior-e-s	Kroni Louis	Cornet sib	
Ensemble	Junior-e-s	The MJC Boys Band		
Bois	Moyen	Farine Mélanie	Flûte	
Ensemble	Moyen	Les Movenpick		
Cuivre	Moyen	Schaller Thibault	Cornet sib	
Ensemble	Percussion	Nuisances Nocturnes		
Qualification d'office au Concours national pour solistes				
Berthold Flavien	Cornet sib	Championnats jurassiens pour solistes et ensembles - Titres :		
Garbiec Téo	Euphonium	<i>Challenge Serge De Boni</i>		
Koller Ludovic	Alto	Sanglard Emile	Bois	Clarinette
Kottelat Valentin	Trombone	<i>Challenge Maurice Périat</i>		
Kummer Jeremy	Cornet sib	Kummer Jeremy	Cuivre	Cornet sib
Nussbaumer Clément	Euphonium	<i>Challenge Fanfare Fontenais – Villars – Meilleur ensemble juniors</i>		
Schaller Thibault	Cornet sib	The MJC Boys Band		
Willemin Lucien	Cornet sib	<i>Challenge Antoine Voisard - Champion Jurassien</i>		
		MUGS Brass Quartet	Quatuor	



MUGS Brass Quartet



The MJC Boys Band

**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES EXAMENS FJM 2015
- THEORIE ET PRATIQUE -**

Inscription de l'élève suivant/e :

Nom		Prénom	
Date de naissance		Instrument	
Rue et No		Npa/localité	
Formation	EJCM / autre	No tél.	
Société et localité			

Le formateur/la formatrice de cet/te élève :

Nom		Prénom	
Rue et No		Npa/localité	
Adresse e-mail		No tél.	

Inscription pour :

z Cours facultatifs de théorie	non	oui	phase ?	1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6
z Examen de théorie	non	oui	phase ?	1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6
z Examen de pratique	non	oui	phase ?	1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6
Examens FJM/EJCM déjà réussis et quand :	(théorie ? pratique ? phase ?)			

Calendrier :

Théorie

▶▶▶▶ Examen :	31 janvier 2015		
Cours facultatifs :	phase 1	10 janvier 2015	09h00-10h30
		24 janvier 2015	09h00-10h30
	phase 2	6 décembre 2014	10h30-12h00
		10 janvier 2015	10h30-12h00
		24 janvier 2015	10h30-12h00
	phase 3	22 novembre 2014	09h00-10h30
		13 décembre 2014	09h00-10h30
		17 janvier 2015	09h00-10h30
	phase 4	22 novembre 2014	10h30-12h00
		13 décembre 2014	10h30-12h00
		17 janvier 2015	10h30-12h00
	phases 5 et 6	à définir	

Pratique

▶▶▶▶ Examen :	6 juin 2015		
Finance d'inscription :	examen de théorie (y compris fascicule)	Fr. 30.- (20.- phase 1)	
	examen de théorie + cours facultatifs	Fr. 50.- (40.- phase 1)	
	examen de pratique phases 1, 2, 3	Fr. 60.-	
	examen de pratique phases 4, 5, 6	Fr. 80.-	

Attention !!!

- L'inscription à l'examen de théorie est définitive. Si l'élève ne se présente pas à l'examen de théorie, le prix du fascicule, Fr. 10.-, plus le prix du CD (phases 2-5), Fr. 6.- à Fr. 8.- selon les phases, seront facturés dès que ceux-ci auront été distribués.
- L'inscription à l'examen de pratique est provisoire, une confirmation sera demandée.
- **Aucune inscription pour les cours et l'examen de théorie ne sera acceptée après le 31.10.2013**
- Tous changements dans les inscriptions définitives qui sont dus à la négligence du formateur/de la formatrice seront facturés Fr. 50.- pour frais d'administration et les parents des élèves seront avisés par écrit.

Lieu et date :

Signature du formateur/de la formatrice :	
Signature de l'élève :	
Signature du/de la président/e de la société :	

Délai d'inscription : le 31 octobre 2014 au plus tard

Inscription à envoyer à : Marianne Baumgartner, Préjures 10, 2710 Tavannes

(si vous avez des remarques, prière de les inscrire au dos.)

200^{ème} anniversaire Fanfare de La Ferrière



Rendez-vous les 29 - 30 et 31 août 2014

Au Manège du Tannenhof à La Chaux d'Abel

1814 - 2014

Trois jours de liesse pour commémorer ce magnifique anniversaire, ce ne sera pas de trop pour rendre hommage à tous les acteurs qui ont œuvré à la réussite de ce long parcours.

Durant les festivités, il est prévu un petit coin aménagé avec des documents relatant l'histoire de la Fanfare et d'anciens uniformes portés à l'époque feront partie du décor. Un diaporama viendra enrichir toute cette panoplie de manière à voyager dans le temps et revoir des visages qui ont marqué la vie de la société.

Le programme mis sur pied par le comité d'organisation se veut riche en moments de retrouvaille et varié en matière musicale. C'est ainsi que tous les anciens membres de la Fanfare seront à l'honneur le vendredi 29 août prochain. Puis, le samedi sera animé par un orchestre autrichien dans une ambiance Fête de la Bière et une partie officielle est prévue le dimanche avec la participation de fanfares régionales.

Un peu d'histoire

Grâce à des archives bien conservées, on sait que la Fanfare de La Ferrière a été constituée en 1814 en tant que Fanfare de Bataillon pour l'Armée suisse et ce jusqu'en 1825. Après l'exclusion au sein de l'armée par un Colonel qui a donné ses préférences à la Fanfare de la Neuveville, ce n'est qu'en 1844 que l'on retrouve les traces d'une fanfare entièrement reconstituée sur des bases civiles. Le livret de Fête qui sera édité prochainement relatera plus en détail les moments forts vécus par nos prédécesseurs musiciens. A l'heure actuelle, les membres se serrent les coudes pour honorer les engagements de la Fanfare qui se veut bien vivante mais la concurrence due aux nombreuses activités de l'époque tend à faire diminuer l'effectif et la relève peine au portillon.

Point sur l'actualité

La commune de La Ferrière, 555 habitants à fin 2013, fait partie du canton de Berne. Elle est située à 5 km de Les Bois (JU) et à 8 km de La Chaux-de-Fonds (NE). Cette implantation géographique amène à des collaborations étroites avec les cantons voisins et le Vallon de Saint-Imier. L'esprit d'ouverture fait donc partie intégrante du caractère des « Fériérois » et les 200 ans d'histoire de la Fanfare de La Ferrière ne vont pas contredire cet état de fait.

Venez nombreux célébrer avec nous le 200^{ème} anniversaire de notre Fanfare !



Vente Directe d'Usine
LITS & MATELAS



Patrice Brülhart
Mühlestrasse 50 Tél. 032 341 47 53
2504 Biel/Bienne Mobile 079 312 47 66



MATELAS ET OREILLERS D'ALLEGEMENT DE LA PRESSION

ventedirectedusine@bluewin.ch



TOP SCORE

DIFFUSION

Route d'Englisberg 11
1763 Granges-Paccot
026 / 413 40 13

La musique par les sentiments

Frédéric Monard - Jean-François Broillet

www.difem.ch - www.woodbrass-music.ch

info@topscorediffusion.ch

Vos partitions, tout votre matériel, embouchures, anches, lutrins etc., à des conditions imbattables sur :

www.topscorediffusion.ch

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h. Samedi de 9h à 14h. Lundi fermé.



Optivision SA

Aarbergstrasse 121b, rue d'Aarberg
2502 Biel/Bienne Tel. 032 323 85 32
www.optivisionsa.ch

DILEM



TERRASSEMENT – BÉTON ARMÉ – MAÇONNERIE – TRANSFORMATIONS



Guido CERINI et Cie
Entrepreneur
la Basse Ferrière

Tel. 032 961 13 30
Fax 032 961 13 29

2333 La Ferrière

Email: info@cerini.ch

www.cerini.ch/fr/



Recrutement - Formation - Intégration - Fidélisation

Intégration des jeunes musiciens au sein des sociétés de musique

Ce n'est pas nouveau, les sociétés de musique peinent à trouver une relève et ne savent pas comment fidéliser leurs nouveaux membres : Comment lutter face aux différentes offres de loisirs plus attractives les unes que les autres, et surtout moins exigeantes ? De plus nos sociétés sont affublées d'une image décalée et vieillotte, alors même que notre répertoire musical est très contemporain.

La plus grande partie de nos jeunes est composée des enfants des musiciens, pourtant les conservatoires débordent de jeunes élèves, les écoles de musique fonctionnent plutôt bien : nous devons les convaincre que cette image ringarde n'est pas le reflet de la réalité ; les parents doivent être convaincus qu'ils peuvent nous confier leurs jeunes en sachant qu'ils seront fiers d'en être membre.

Il y a une dizaine d'années, une commission d'étude fribourgeoise, présidée par Bernard Maillard, sous l'égide de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises, s'est penchée sur ces questions et a rédigé un rapport qui fourmille de pistes à suivre, afin que fanfare ne rime plus avec ringard, mais avec art jubilatoire rare, auquel à maints égards, il faut croire. En 2013, la toute jeune commission romande de musique a retravaillé ce rapport sur base d'une enquête faite parmi les sociétés fédérées, et l'a encore complété.

Les auteurs de ces travaux souhaitent que leur catalogue de réflexions et de suggestions puisse devenir un instrument de travail pour beaucoup de sociétés, afin de les aider à évoluer de manière dynamique et en accord avec leur temps.

Etudions d'abord l'attrait vers une société de musique, dans son aspect général.

La bonne présentation de la société, l'image qu'elle donne d'elle-même, est importante :

Suggestions : - Confier la responsabilité d'un marketing soutenu pour « se vendre » à une personne compétente.
- Soigner les relations publiques, avec les autorités qui soutiennent la société.
- Se soucier d'une présentation exemplaire dans chacune des prestations (présences, présentation, engagement, qualité musicale)

La bonne ambiance au sein de la société est aussi tributaire des activités annexes :

Suggestions : - Organiser des activités de loisirs, tenant compte des intérêts de chacun, pour apprendre à se connaître, s'apprécier.
- Inculquer la notion de service aux plus jeunes
- Responsabiliser les jeunes, leur faire confiance
- Offrir autant que possible un espace de rencontre convivial, attrayant
- Mélanger les générations lors des activités extra-musicales
- Regrouper les jeunes et leur donner des tâches attractives

L'appartenance à toute vie communautaire engendre des exigences, garantes de leur sérieux :

Suggestions : - Témoigner du sérieux dans le fonctionnement de la société (régularité, entraînement personnel, fidélité dans l'engagement)
- « Montrer l'exemple » en matière de ponctualité. Adopter si nécessaire un horaire adéquat pour les jeunes lors des répétitions
- Au besoin, s'efforcer de changer les mauvaises habitudes, avoir de la flexibilité dans les horaires

Les exigences sociétales impliquent aussi la mobilisation de structures d'encadrement :

- Suggestions :* - Mettre en place des structures pour un partenariat avec les parents
- Construire un partenariat entre les autorités et la société de musique
 - Proposer des structures d'encadrement et de formation fiables

Pour dire un mot de l'aspect financier :

- Suggestions :* - La société de musique doit mettre en évidence son rôle social, éducatif et formateur de la musique instrumentale pour solliciter des aides financières aux autorités qui peuvent les soutenir

Il faut être particulièrement attentif aux conflits latents qui sont vite déstabilisants pour les jeunes :

- Suggestions :* - Instaurer un climat de communication et d'écoute, gérer rapidement les situations délicates
- Tenir compte, dans un mandat de responsable, de différents aspects : administratif – humain – social, et faire preuve de tact, de souplesse
 - Se soucier des attentes des jeunes musiciens

Une société de musique remplit un grand rôle social. Les ados cherchent à priori des loisirs peu astreignants et nécessitant peu d'engagement de leur part. Pourtant, ils se retrouvent parfois bien isolés. C'est là que la musique peut les accrocher, mais comment ?

L'environnement familial est un élément déterminant dans la motivation d'un jeune pour la pratique de la musique :

- Suggestions :* - Sensibiliser les parents pour qu'ils répondent à l'envie de leurs enfants
- Organiser des cours pour les plus petits
 - Présenter les instruments dans les classes
 - Présenter la vie et le fonctionnement d'une société de musique dans les classes
 - Coordonner les actions entre les différents partenaires formateurs dès le début de la formation
 - Informer les parents des possibilités de formation
 - Présenter de la publicité attractive et motivante, utilisant de nouvelles méthodes promotionnelles (réseaux sociaux, Email, film, bande son)
 - Impliquer les jeunes musiciens déjà actifs dans le recrutement

L'intégration d'un jeune dans une société de musique implique bien sûr son évolution musicale, mais aussi qu'il puisse trouver sa place au sein du groupe :

- Suggestions :* - Structurer le parrainage, désigner et former des parrains
- Présenter les jeunes à la société, et surtout la société aux jeunes, lors de leur première répétition
 - Les accompagner lors de leurs déplacements aux divers services
 - Viser à intégrer plusieurs jeunes au même moment
 - Planifier régulièrement des entrevues avec les nouveaux musiciens
 - Adopter une attitude dynamique et montrer de la motivation
 - Adapter son comportement ainsi que son langage lorsqu'on s'adresse aux jeunes
 - Témoigner du sérieux dans le fonctionnement de la société

Les jeunes musiciens motivés ne se contentent plus de jouer des pièces faciles, relativement de peu d'intérêt. Ils aiment les défis, et cherchent à améliorer leurs compétences musicales, tout en jouant des partitions qui leur restent accessibles. S'ils sont bien intégrés, ce sont eux qui assureront et renforceront la qualité musicale de leur ensemble.

Une formation de base de qualité permet de susciter ou de renforcer la motivation, et crée ainsi la dimension de plaisir de jouer :

- Suggestions :*
- Offrir une formation pré-instrumentale et instrumentale motivante et de qualité
 - Donner au jeune musicien les moyens techniques suffisants (bons instruments, méthodes...)
 - Consacrer les moyens financiers nécessaires
 - Créer un climat relationnel positif, constructif
 - Avoir recours à des formateurs reconnus, compétents (école et conservatoire de musique)
 - Donner aux jeunes la possibilité d'évoluer ensemble (formation junior...)

La formation continue contribue à maintenir la motivation, et les compétences musicales de chacun améliorées profitent au jeu de l'ensemble :

- Suggestions :*
- Offrir la possibilité de progresser davantage au musicien motivé
 - Profiter des structures existantes qui ont fait leurs preuves
 - Participer à l'effort d'adaptation de ces structures aux besoins et à l'évolution des sociétés de musique
 - Maintenir le dialogue avec les parents et les formateurs du jeune

Etudions maintenant l'attrait pour une société de musique, dans son aspect spécifiquement musical.

Le travail en répétition, qui représente la plus grande part de l'engagement du musicien, doit être le plus positif possible :

- Suggestions :*
- Le rôle du directeur est déterminant : il doit avoir le souci d'exploiter le rôle musical de chacun, il doit diversifier ses méthodes pour captiver ses musiciens, il doit préparer et structurer ses répétitions dans un bon équilibre, le tout en privilégiant le plaisir de la pratique musicale
 - Le rôle du président est également très important : il doit être attentif au bon fonctionnement et à la discipline du groupe, il doit transmettre toutes les informations nécessaires, et garantir une bonne communication
 - Le rôle de chaque musicien est tout aussi prépondérant : chacun est responsable d'un travail efficace, doit respecter les horaires, et être présent à toutes les répétitions et prestations de la société.
 - Chaque répétition doit être un moment qui allie sérieux dans le travail, convivialité et respect mutuel

Le concert est le moment fort de l'année, sa réussite influence énormément la bonne ambiance au sein de la société :

- Suggestions :*
- Captiver l'auditoire par des surprises originales
 - Varier la formule du concert
 - Soigner le côté festif et convivial du concert
 - Faire en sorte que chacun vive le concert comme une soirée dont on se souviendra

Les autres prestations musicales qui émaillent l'année sont tout aussi importantes :

- Suggestions :*
- Faire de chaque prestation un moment musical de qualité
 - Ne pas bâcler la préparation de ces prestations
 - Argumenter auprès des musiciens leur importance
 - Exiger la présence de tous les musiciens à ces occasions
 - Varier ces prestations : il y en a qui sont de circonstance, et d'autres d'un genre plus exceptionnel, voire inédit

Le directeur est un personnage-clé pour la bonne évolution de sa société :

- Suggestions :*
- Il doit être capable de tenir compte des sensibilités de chacun
 - Il doit maintenir un climat de travail constructif et agréable
 - Faire preuve de pédagogie et de psychologie vis-à-vis de chaque membre, et plus particulièrement des plus jeunes
 - Il doit s'associer à la vie extra-musicale de la société

L'élaboration du programme musical est également déterminant pour la réussite d'une saison musicale :

- Suggestions :*
- Le programme doit être choisi en fonction des musiciens, de leur niveau d'aptitude et de leurs goûts, du temps de préparation disponible, de l'équilibre des voix à disposition...
 - Il doit être élaboré en tenant compte de l'avis des jeunes
 - Le répertoire musical doit être adapté aux différents types de prestations
 - Encourager la rotation entre les voix par le choix de pièces adaptées, afin de responsabiliser chaque musicien dans son niveau d'aptitude

L'encadrement musical du jeune musicien doit contribuer à maintenir sa motivation :

- Suggestions :*
- Le directeur doit s'efforcer d'adapter ses remarques au niveau de chaque instrumentiste
 - La société doit exiger l'engagement du jeune musicien sans le décourager, mais au contraire en valorisant ses progrès
 - Le chef s'efforce de mettre en valeur les qualités musicales de chacun
 - La société place chaque prestation, quelle qu'elle soit, sur un pied d'égalité

Etudes résumées par Pierrette Ponsart

Examens de direction

Les examens de direction ont eu lieu mardi 22 avril 2014, au local de la Fanfare L'Ancienne de Alle.

Un très grand bravo à ces personnes qui ont brillamment réussi leurs examens.



De gauche à droite: Aurore Wermeille, Cédrine Frund (module 1), Roberto Cavallin, Lisa et Jessica Marquis (module 2), Bastien Girard (module 3)

Cours de direction 2014-2015

Deux cours de direction seront organisés dès l'automne 2014.

Module 1

Cours *d'initiation* à la direction.

Ce cours vous permet de découvrir les techniques de la direction et de préparer votre admission aux cours suivants. La réussite de l'examen théorique phase 3 est nécessaire. La réussite des examens finaux (théorique niveau phase 3 et pratique) donne droit à un certificat.

Module 2

Cours de direction *degré inférieur* selon les exigences de l'Association suisse des musiques (ASM). La réussite des examens finaux (théorique niveau phase 4 et pratique) donne droit à un certificat.

Les cours auront lieu à Delémont ou en un lieu à définir selon la concentration géographique des candidats.

Ils seront dispensés le samedi ou selon disposition des professeurs dès septembre 2014 à raison de 12 sessions de 3 heures.

Examen théorique : 31 janvier 2015

Examen pratique : printemps 2015

Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser à :

Joël Racine / Tél. 079 276 65 22 / joel.racine@net2000.ch

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Rue :

NPA / Lieu : /

Tél :

Année de naissance:

Degré de formation musicale :

.....

Je m'inscris pour le cours de direction **Module 1**

Je m'inscris pour le cours de direction **Module 2**

Délai d'inscription : **31 juillet 2014**

Prix de chaque module : CHF 500.00

Par courrier postal à : **Marianne Baumgartner, Préjures 10, 2710 Tavannes**

Par e-mail à : fjm@bluewin.ch

Entretien avec un directeur de camp de formation

A l'issue du camp des jeunes musiciens du Giron franc-montagnard, leur talentueux directeur, Rodrigo Carneiro da Silva, bien connu de la FJM, nous livre quelques réflexions.

Un camp musical doit être « formatif ». A quel niveau se situe cette formation ?

Dans un camp de musique il y a des jeunes de tous les niveaux musicaux. Pour atteindre des objectifs dans un courte période, ces objectifs ne doivent pas être insurmontables. Il faut de très bons moniteurs qui sachent parler aux musiciens d'une manière efficace, des moniteurs qui parlent le même langage que moi : nous devons parfaitement nous entendre et être cohérents dans notre manière d'expliquer le programme proposé.

Quelles sont les attentes des jeunes musiciens lors d'un camp musical ?

Il ne faut pas rêver! A leur âge, ce qui compte c'est le divertissement. Un camp peut avoir un but musical spécifique et en même temps donner le maximum de divertissements aux musiciens. Le plus important est de garder en filigrane les objectifs de ceux qui organisent le camp.

La direction d'un ensemble de jeunes musiciens est-elle identique à celle d'un ensemble de musiciens confirmés ?

Personnellement, je ne fais pas de différence dans la façon de diriger les amateurs, les professionnels, les débutants, les expérimentés... La seule vraie différence est que, au camp de musique, le chef est présent dès la toute première lecture des morceaux jusqu'à l'aboutissement (concert). Les musiciens expérimentés connaissent déjà tous ce qu'ils doivent jouer et comment jouer. Un musicien confirmé s'en fiche si le morceau est à 2 ou à 4 pour la battue, mp ou ffff pour la nuance, ils veulent plutôt savoir le "pourquoi" des choses. Le chef doit être toujours très investi dans tout qu'il dirige, indépendamment de ceux qui sont assis devant lui.

Quel rôle joue le directeur d'un ensemble de jeunes pour aider ses jeunes à s'intégrer dans son ensemble ?

Je suis très méthodique! Il est primordial que le chef puisse toujours savoir comment intégrer chacun, et "pourquoi" l'intégrer. Il doit accompagner les jeunes et voir s'ils sont vraiment prêts à passer à un autre niveau d'engagement. Le déficit dans les registres ne doit pas être un poids dans la décision pour recevoir un jeune musicien. Par contre, il faut les motiver à être un très bon cadet dans leur groupe des jeunes, ainsi ils seront de meilleurs membres dans leurs sociétés respectives. Ni les chefs, ni les jeunes, ne doivent brûler des étapes.

Comment le directeur peut-il dynamiser la motivation d'un jeune musicien à se perfectionner, ou au moins à cultiver sa passion musicale ?

La parole sans l'exemple ne fonctionne pas. La meilleure façon de motiver un jeune à se perfectionner, c'est en donnant l'exemple. Nous devons toujours donner l'inspiration aux autres, mais si nous-mêmes sommes les premiers à laisser tomber nos objectifs à cause des quelques difficultés, ce sera difficile de leur faire suivre l'ardu mais si bénéfique chemin de la musique. Les jeunes doivent savoir que la société, depuis toujours, a eu besoin de la musique et que ce sont eux qui peuvent apporter ce bienfait dans la vie des autres.

Qu'attend le directeur de l'ensemble de jeunes de la part des sociétés qui lui envoient des jeunes musiciens pour pérenniser son influence ou son implication ?

Une semaine de camp nous laisse seulement le temps de motiver les jeunes à faire mieux les choses qu'ils ont déjà faites avant. Je ne suis pas un révolutionneur, je ne change pas grand-chose. Par contre, j'essaie toujours de voir les progrès qui sont faits dans le courant de l'année, c'est là qu'entrent en jeu les sociétés et les professeurs. Il y a ceux qui font tellement du progrès que je les motive à devenir des musiciens professionnels. Il ne faut pas avoir peur d'être un professionnel quand on a toutes les chances pour réussir. Par contre il y a ceux qui ne font aucun progrès, et je me permets d'essayer de les aider en leur demandant le pourquoi de ce manque de progrès et/ou de motivation, s'ils sont vraiment bien à l'aise avec leur instrument et professeur. Il ne faut pas que le chef hésite à proposer des changements (instrument, professeur, école) s'il voit que le jeune serait le grand bénéficiaire d'un changement. Le chef ne doit pas seulement dire que ça va ou ça ne va pas, il doit être pertinent dans son jugement car chaque suggestion doit apporter quelque chose.

Comment rendre attractif un programme musical destiné aux jeunes musiciens ?

Le monde va beaucoup mieux, dans tous les domaines, quand on arrête de chercher à combler nos besoins et cherchons combler ceux des autres en priorité. Faire de la musique, c'est être caritatif pour toujours. Le chef doit s'actualiser musicalement, savoir ce que les jeunes ont envie d'écouter. En général pour les musiciens, quand on a envie d'écouter et danser tel morceau, on a aussi envie de le jouer. Mais, moi, en plus de chercher leurs souhaits, j'ai aussi un but pédagogique derrière le thème du concert. Si nous gagnons le public, nous gagnons les parents et aussi leurs enfants.

Propos recueillis par Pierrette Ponsart



**HAROLD
HABEGGER**

Never lose the thread!

Filières à rouler - Canons à galets - Outillage

Harold Habegger SA 2738 Court contact@habegger-sa.com

juin 2014

ve 27 **Chevèvez**, concert Fanfare l'Espérance

juillet 2014

5-11 **Grimèntz**, camp FJM

ve 11 Concert camp FJM

août 2014

29-31 **La Ferrière**, 200^e anniversaire Musique-Fanfare La Ferrière

septembre 2014

sa 6 **Undervèller**, Festival Fanfares du Haut de la Sorne

22-26 **Reitemberg**, camp Fanfare Amicale des Vétérans FJM

octobre 2014

di 5 **Fontenais**, assemblée de l'Amicale des Vétérans FJM

novembre 2014

sa 15 **Glovèller**, séance présidents et directeurs FJM

décembre 2014

sa 13 **Vicques**, concert EC Concordia Mervèlier

di 14 **Mervèller**, concert de Noël EC

Concordia Mervèlier

janvier 2015

di 18 **Devellèr**, Assemblée des délégués FJM

sa 24 **Glovèller**, concert Harmonie Shostakovich

di 25 **Vicques**, concert Harmonie Shostakovich

sa 31 Examens théoriques FJM

mars 2015

sa 7 **Courgenay**, CJSE

sa 14 **Bulx**, concert Fanfare Union

juin 2015

sa 6 **Delémont**, examens pratiques FJM

Villeret, soirée officielle 150^e anniversaire Fanfare de Villeret

sa 13 **Mervèller**, 150^e anniversaire EC Concordia Mervèlier

août 2015

sa 29 **Reconvèller**, soirée de gala 150^e anniversaire Fanfare de Villeret

Vétérans - rappel

Afin de ne pas vous laisser surprendre par les délais de commande des distinctions qui seront remises lors de l'assemblée des délégués du 18 janvier 2015 à Devellèr, nous vous rappelons que le dernier délai pour annoncer vos vétérans est fixé au :

15 septembre 2014

Les livrets accompagnés des formulaires dûment remplis (pouvant être téléchargés sur le site de la FJM) sont à envoyer à l'adresse suivante :

Jean-Claude Lièvre, préposé aux vétérans, Rue Hermann-Lienhard 49, 2504 Bienne

Calendrier des parutions des prochains bulletins FJM :

	délai de rédaction :	expédition :
No 71	29 août	30 septembre
No 72	31 octobre	28 novembre
No 73	31 janvier 2015	28 février 2015
No 74	30 avril 2015	30 mai 2015

DE L'IDÉE

À L'IMPRIMÉ

PRESSOR 

CENTRE D'IMPRESSION ET D'ARTS GRAPHIQUES

6, route de Courroux
2800 Delémont
032 421 19 19
info@pressor.ch

27, rue du Midi
2740 Moutier
032 494 64 00
www.pressor.ch

UNE ENTREPRISE DE DÉMOCRATE MEDIA HOLDING

Photo Roger Meier

3 solos époustouflants.

5 min. de standing ovations.

Une banque.

Bien volontiers!



B E K B | B C B E

L'espace d'une vie.

JAB

Préjures 10
2710 Tavannes



Tél 032 344 74 40
info@hirtbau.ch
www.hirtbau.ch

Votre expert en construction

- **Travaux publics**
- **Construction routière**
- **Carottages**
- **Assainissements**
- **Transformations**